









Les mois de juillet et août ont été particulièrement chauds entraînant périodes de canicule, de restrictions d'arrosage et d'alertes orages. Faste pour certains, pénible pour d'autres.

L'été semble vouloir jouer les prolongations, Septembre revenant, ce sera la reprise pour nous tous, petits et grands. La rentrée scolaire 2018-2019 verra le retour à la semaine de 4 jours, les projets communaux engagés ou à venir vont reprendre ou se poursuivre, il en sera de même au niveau communautaire.



Novembre 2018 sera aussi le centième anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre de 1918 et pour cette occasion, les associations de Germigny et la municipalité vont vous proposer un week-end spécial dont vous trouverez de plus amples détails dans ce bulletin.

#### Mairie de Germigny des Prés

Place de la mairie 45110 Germigny des Prés 02 38 58 27 03

www.germigny-des-pres.fr mairie-germigny@orange.fr Bonne reprise à tous.

Philippe Thuillier

IFE	

Disparition	page	2
Comcom Val de Sully, PLU	.page	2
Centre de Loisirs, Le Grand Clair	.page	3
Aménagement sécurité, Internet HD	.page	3
Fouilles archéologiques, visite école	.page	4
Curage des fossés, Conseil municipal.	.page	4
Comice agricole	page	5

SEA Smagy, Saip	.page	5
La rentrée scolaire	.page	6
Les Ateliers de Germigny	.page	6
Etat civil	page	6
Rappel des nuisances	.page	7
Week-end du 11 novembre	.page	7
Germigny en ce temps là	.page	8

#### **Disparition:**

Mardi 7 août, **Jean DUBUS**, Conseiller Municipal depuis 2008, nous a quittés.

Jean était très attentif aux autres et notamment très impliqué dans le CCAS en « visitant » régulièrement les personnes fragiles et sensibles (canicule, grand froid). Il était aussi un porte-parole efficace des administrés en remontant les questions, problèmes dans les différentes commissions ou au Conseil Municipal auxquels il participait régulièrement. En ces moments difficiles, l'équipe municipale est de tout cœur avec sa famille.

#### Communauté de communes Val de Sully



Désormais bien installée, la Communauté de Communes Val de Sully poursuit le déploiement de ses services sur l'ensemble du territoire : bibliothèques, centre de loisirs, école de musique. Dans le domaine économique, une étude sur le commerce local a été engagée et une convention a été signée avec la Région Centre permettant ainsi d'apporter des aides directes aux entreprises du territoire. Sans oublier les installations déjà existantes qui améliorent constamment leurs services proposés : centre aquatique de Dampierre, cinéma de Sully, les centres de loisirs, bibliothèques et l'école de musique. L'aide aux personnes fait également partie des compétences de la CCVdS avec, par exemple, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui devrait permettre d'améliorer le logement (réhabilitation, mise en accessibilité) de certains habitants propriétaires du territoire répondant à certains critères.

Les communes sont également aidées par l'intermédiaire des fonds de concours (subvention aux projets d'investissement) et dans ce cadre Germigny a obtenu une aide de 4 692€ pour l'aménagement du parvis de la mairie et 8 616€ pour les aménagements du Grand Clair. Nouveauté 2018, le versement à toutes les communes d'une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) dont le montant est calculé en fonction de la population, du potentiel financier et de la longueur de voirie. Pour Germigny, la DSC s'élève 8 293,47€ : une aide bienvenue dans ces moments de baisse générale des dotations.

En quelques mots, de nombreux services à votre disposition, aussi n'hésitez pas à consulter le site internet de la CCVdS : http/<u>www.valdesully.fr</u> ; ou à appeler la mairie pour plus de renseignements

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive dans sa phase finale. Ainsi, lors de sa séance du 29 août, le Conseil Municipal a validé le projet et l'ensemble des pièces sera transmis aux services de l'état avant l'ouverture de l'enquête publique. Cette enquête publique qui se déroulera vraisemblablement en fin d'année ou début 2019, vous permettra de formuler vos remarques ou

déroulera vraisemblablement en fin d'année ou début 2019, vous permettra de formuler vos remarques ou demandes. Vous serez informés des dates de cette enquête par le site internet, le bulletin municipal et des affichages spécifiques.

#### Le Centre de Loisirs

La Communauté de communes organise l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 11 ans :

Le mercredi : de 9h à 17h (garderie jusqu'à 18h30) à St Benoît, aux Bordes, à Ouzouer, à Dampierre.

Pendant les vacances scolaires de 9h à 17h (garderie de 7h à 9h et de 17h à 18h) Dates d'accueil pour la Toussaint :

A St Benoît: du lundi 22 au mercredi 31 octobre. A Dampierre: du lundi 22 octobre au vendredi 2 novembre.

Pour toute information/inscription: www.valdesully.fr

202.38.35.05.58

accueil@valdesully.fr

Sur ce même site ou n° téléphonique, vous trouverez toutes les informations sur :

L'école de Musique, les Médiathèques, le centre aquatique de Dampierre en Burly et l'inscription à la Tranquillité/Vacances

#### Le Grand clair:

Initialement prévus pour démarrer au printemps 2018, en raison d'une météo défavorable, les aménagements du Grand Clair ont été repoussés et n'ont vraiment commencé



qu'en juillet avec l'aménagement de la piste piétons/cyclistes permettant de relier la route des Baudins et le Grand Clair. Fin juillet, l'entreprise JL Bonneau est venue faire les fouilles pour installer la balançoire, le tourniquet, le panneau de basket et les bancs autour du chemin. La mise en place des équipements a été réalisée par les membres de la commission Grand Clair du Conseil Municipal : Denis Thion, Yannick Voise, Philippe Chevallier et Mireille Peronnet. Sous un soleil de plomb en pleine canicule, ils ont charrié quelques mètres cube de gravillons pour que les installations soient prêtes mi-août pour la réception réglementaire. Merci à eux, merci également à Mr J.P Baziret qui est spontanément venu les aider.

#### Aménagements sécurité

Nous les attendions début juillet, mais en raison d'un délai administratif puis d'un retard de l'entreprise dû à la canicule, les travaux n'ont commencé que le 27 août. Nous souhaitions que le chantier se déroule en juillet/août afin de minimiser la gêne pour les habitants et pour la rentrée scolaire, mais il a fallu faire avec. Ces aménagements sont plus que nécessaires si on se réfère aux



vitesses excessives relevées dans la traversée du bourg (cet été encore). Les plateaux route de St Benoit, de St Martin et de Châteauneuf constituent la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux qui permettront de ralentir significativement les véhicules dans le bourg. Dès septembre, nous allons travailler sur les tranches suivantes : plateau angle rue du Moulin, aménagement du carrefour central et de la place de la mairie.

#### **Internet HD**





Le lancement du projet était en attente de l'acceptation de la licence d'exploitation par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes). Début juillet, le département a reçu l'accord de l'autorité compétente permettant ainsi de d'avancer sur le projet. Le 31 août a eu lieu une première réunion avec le Département, ENEDIS, WeAccess (opérateur). Cette réunion a été l'occasion d'une visite sur le terrain afin de définir les responsabilités des uns et des autres. Bonne nouvelle, la ligne haute tension qui traverse le Grand Clair sera enfouie. Par contre, ces travaux vont retarder la finition des trottoirs près des plateaux ainsi que la remise en état du chemin du Grand Clair.

#### Fouilles archéologiques

En 2017, suite à des prospections radar réalisées aux abords de l'oratoire, un projet de fouilles archéologiques a été élaboré. Ainsi, du 9 au 13 juillet, sous la direction de Line Van Wersch, une équipe de chercheurs a « creusé » dans une petite partie du jardin de l'oratoire.



Malheureusement, à part quelques ossements, rien de probant n'a été mis en évidence. Une petite déception pour l'équipe qui, malgré tout, va continuer ses investigations et pense déjà à un autre projet afin d'en savoir plus sur l'oratoire. A suivre en 2019.

#### Visite de l'école en juin

En fin d'année scolaire, il est de tradition que les enfants de la classe de CE1 viennent visiter la mairie. Après un travail préparatoire en classe sous la houlette de leur enseignante, Mme Valesi-Fanon, c'est pour eux l'occasion de repérer les symboles de la République (Marianne, portrait du Président de la République, drapeaux,...) mais aussi la possibilité de poser des questions à Mr le Maire sur le fonctionnement, la gestion ou l'organisation de la collectivité, sur le déroule-



ment d'un Conseil Municipal. Chaque élève pose ainsi au moins une question lors de cette rencontre qui dure environ 2 heures, ce qui montre l'intérêt de nos jeunes pour l'institution.

#### Curage des fossés

Comme annoncé précédemment, le curage des fossés initialement prévu à l'automne dernier a finalement été fait cet été. Ainsi, les priorités 2017-2018 qui avaient été retenues ont été réalisées : route de la Prieurée (2 secteurs), route de Cormin, route de Bussy, chemin du Gué, route de Bonneau. Une opération réalisée par l'entreprise JL



de Bussy, chemin du Gué, route de Bonneau. Une opération réalisée par l'entreprise JL Bonneau pour un montant de 4.499.64€ TTC. Pour 2019, de nouveaux secteurs devraient être réalisés.

#### **Conseil Municipal:**

Suite au décès de Jean DUBUS et à la démission de Madame Isabelle CALLEGARI pour raisons professionnelles, ces 2 évènements ont conduit l'équipe municipale à se réorganiser :



- Syndicat d'Eau et de l'Assainissement (SEA SMAGY) : Jean Dubus remplacé par Patrick Berthon
- Syndicat scolaire (SIRIS): Isabelle Callegari remplacée par Jean-Pierre Guyonnet
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Jean Dubus remplacé par Yannick Voise
- Commission communication: Isabelle Callegari et Jean Dubus remplacés par Jean-Pierre Guyonnet
- Commission des finances : Jean Dubus remplacé par Annick Scheepers

Merci à Jean et Isabelle pour ces années passées au service de notre commune et de ses habitants.

#### **Comice agricole**

Manifestation de promotion de l'agriculture, le comice agricole était traditionnellement organisé chaque année dans un canton dont le chef-lieu voyait revenir cette manifestation tous les 6 ans. En 2015, la loi NOTRe a réorganisé les cantons puis les communautés



de communes, par voie de conséquence la rotation de l'organisation des comices agricoles a dû être revue. En 2016, le comice agricole, fut le comice Val d'Or et Forêt, organisé à Ouzouer sur Loire. Depuis la fusion des communautés de communes Val d'Or et Forêt et Sullias est intervenue et, en 2019, le comice agricole du val de Sully se déroulera à Sully sur Loire les 10 et 11 aout. Début juillet, une association, Comice Agricole Val de Sully, a été créée (Président : Philippe COUSIN, trésorier : Joël BONNEAU, secrétaire : Isabelle GESSAT) pour gérer l'organisation de cette manifestation d'envergure. Plusieurs réunions de bureau et de conseil d'administration ont déjà eu lieu. A ce jour, les détails d'organisation et le planning ne sont pas connus, mais d'ores et déjà toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour prêter main forte à l'équipe en place. Une réunion publique se déroulera à Sully, salle Lepage, le 5 octobre à 20h.

Vous pouvez contacter l'association à l'adresse email : comicevaldesully2019@gmail.com

#### SEA SMAGY (Syndicat d'eau et d'assainissement de St Martin d'Abbat-Germigny)



Pour vos questions techniques concernant la distribution d'eau potable et l'assainissement collectif, consultez de préférence le secrétariat du SEA SMAGY aux heures d'ouvertures (les vendredis de 9h à 12h) au 02.38.46.17.02 ; mail <a href="mailto:seasmagy@orange.fr">seasmagy@orange.fr</a>; www.seasmagy.fr

En cas d'urgence uniquement et en dehors des heures d'ouverture (fuite détectée sur le réseau d'eau potable par exemple) l'agent en astreinte pourra être contacté à l'un de ces numéros : 06.73.67.38.44 ou 06.75.17.39.88.

#### SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) en quelques mots :

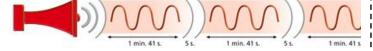
Depuis 2015 les essais de la sirène installée sur le toit de l'atelier communal ont lieu.



#### LES SOURCES D'INFORMATION:

## Le signal national d'alerte, comment le reconnaître ?

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un silence de cinq secondes.



La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Tous les premiers mercredi du mois à midi, les sirènes font l'objet d'un exercice. Ce signal d'exercice ne dure, lui,

La radio ou la télévision sont vos moyens d'information pour connaître la situation et les consignes de sécurité à suivre. (Radio-France, France Bleu, France Info, France 3).

Elle serait activée en cas de risques technologique, naturel ou sanitaire sur ordre du préfet.

#### La rentrée scolaire 2018 (3 septembre)

Comme tous les ans, la rentrée scolaire s'est faite dans le calme et la bonne humeur. Les enfants et leurs parents étaient accueillis par l'enseignante.

Monsieur le Maire, présent, servit de guide pour la visite des locaux. Une distribution de boissons et de gâteaux était organisée par les parents d'élèves élus.

Pour 2018-2019, notre école du Grand Clair reçoit 43 élèves.

- Madame Delannoy a 21 élèves (13 enfants en CP et 8 enfants en CE1)
- Madame Valesi-Fanon, directrice, a 22 élèves en CE1.





En octobre 1989 sous la houlette de Mr Cauliez furent créés « Les Ateliers musicaux de Germigny » puis en 1994, l'association se diversifie avec une section loisirs créatifs puis une section danse traditionnelle.

C'est ainsi que depuis, l'activité Danse perdure et demeure très active, avec un bureau ainsi composé : **Présidente** : Mme Josiane Quettier **Trésorière** : Mireille Peronnet **Animateur** : Jean-Luc Boitard

Secrétaire et animatrice : Isabelle Gessat Musicien : Patrick Leban

L'activité porte sur l'initiation aux danses traditionnelles de France mais aussi du monde : Solognotes, Berrichonnes, Bretonnes, Alsaciennes et l'année dernière Irlandaises ; tel la bourrée, la pastourelle, la maraichine, la schommelwals, la polka...

L'association compte une trentaine de membres qui se réunissent 2 fois par mois au foyer rural de Germigny de 20h30 à 22h30.

Le groupe a même créé une danse et sa musique « Le cercle germignon ».

Enfin sa participation à la Fête de commémoration, le 10 novembre : Bal d'époque : Présentation du quadrille des lanciers par les danseurs des Ateliers suivie d'une soirée dansante avec des musiques de l'époque, puis d'autres actuelles animées par le DJ Bruno.

Si vous aussi avez envie de vous initier aux danses traditionnelles, contactez :

Mme J. Quettier: 2 0238582259 = quettier.claude@neuf.fr



**Etat Civil** (période du 1<sup>er</sup> juin au 31 aout 2018)



Naissances: Noah FERNANDES le 27/06/2018; Candice TOULOTTE le 9/07/2018

Mariages: Romain NICOLE et Adeline ODION le 2/06/2018;

Geoffrey MARIA et Sandrine KACHKACH le 16/06/2018

Décès : Jean DUBUS le 7/08/2018

### **RAPPEL**







Vivre à la campagne engendre certains travaux qui peuvent s'accompagner de nuisances sonores générées par les tondeuses, tronçonneuses, débrousailleuses, taille-haies,... dont les horaires sont réglementés (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jour fériés de 10h00 à 12h00). Les animaux (aboiements de chiens entre autres) peuvent aussi être parfois dérangeants pour le voisinage. Même s'il est plus difficile de les maitriser, leurs propriétaires doivent y être attentifs.

Toutes ces nuisances ne sont pas intentionnelles, parlez-en calmement avec votre voisin et vous trouverez une solution cordiale et durable. Et n'oubliez jamais la règle d'or : vivre ensemble.

Nous vous rappelons qu'il est **interdit EN TOUTE SAISON de brûler** vos végétaux. Des déchetteries (Chateauneuf ou St Aignan des Gués) sont à votre disposition pour les déposer. Outre la forte amende que risquent les contrevenants (ce qui serait un moindre mal), le pire reste encore le départ d'incendie. Certaines régions en ont fait la douloureuse expérience. Parler des dépôts sauvages de déchets en tous genres au pied des conteneurs devient une triste habitude. Cet été encore, des dizaines de kilos déposés ont dû être enlevés régulièrement. Il faut savoir que ces dépôts représentent en moyenne 1 poubelle de **320 litres** par semaine. En plus du coût de l'enlèvement par le SICTOM, il faut également compter le temps passé par l'employé communal pour ramasser les objets en tous genres (matelas, jantes/pneus, cartons de déménagement,...) et le coût pour les déposer en déchetterie, ce dont notre commune se passerait volontiers et que nous pourrions utiliser autrement : quand l'incivilité des uns engendre la privation des autres ... Enfin n'oubliez pas de tailler régulièrement vos haies et végétaux qui débordent sur le domaine public et qui empêcheraient d'emprunter les trottoirs ou masqueraient les panneaux de signalisation ou d'endommager les câbles électriques ou téléphoniques.

Cependant, restons positifs, remercions la majorité des Germignons respectueux des règles.

#### Réservez votre week-end du 11 novembre

A l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Municipalité de Germigny et les Associations de la commune\* organisent une importante commémoration à laquelle elles vous invitent

#### Le programme :

#### Samedi 10 novembre à partir de 10h

Expo sur les poilus de Germigny et documents de guerre Expo de peintures et sculptures sur le thème de cette époque, 18 artistes dont 5 Germignonnes.

Vernissage de l'exposition

Conférence Histoire de l'Art sur les artistes de la Grande Guerre Présentation de danses et bal d'époque, bistrot et soirée dansante



Poursuite des Expos sur les poilus de Germigny, documents de guerre, peintures et sculptures sur le thème de cette époque

Commémoration au monument aux morts avec la participation des enfants de l'école

Diaporama sur les poilus de Germigny

Vin d'honneur

Nous vous y attendons très nombreux! Toutes les informations et horaires vous seront communiqués par flyers dans vos boites à lettres.

.\* Le Comité des Fêtes, La Palette Germignonne, La FNACA, Les Ateliers de danse, Association des Chasseurs et l'école



# Evolution du centre bourg au fil des ans



Prés - Le Bourg





#### Place de la Mairie

Depuis son réaménagement : allées accessibles aux handicapés, en béton désactivé avec des espaces végétalisés

